

DIPLÔME SUPÉRIEUR D'ARTS APPLIQUÉS

OPTION DESIGN GRAPHIQUE

LYCÉE DES ARÈNES
PLACE ÉMILE MÂLE
TOULOUSE



: LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DSAA spécialité design, mention Design Graphique, s'adresse aux étudiants souhaitant s'engager dans une carrière professionnelle dans les métiers de la création et de la conception en design graphique. Il a pour objectif la qualification de designers à bac +4, niveau I (équivalent maîtrise ou Master 1), après un BTS d'Arts Appliqués.

Il va ainsi permettre à l'étudiant de passer d'un statut de technicien supérieur niveau III, assistant à la création, à celui de chef de projet, directeur artistique, niveau I, dans différentes structures professionnelles.

Les deux années de formation se structurent autour d'une volonté rigoureuse de vraisemblance professionnelle et d'ambition prospective. La formation est fortement ouverte à des investigations transversales et prospectives en développant notamment des attitudes réflexives privilégiant une approche globale et polyvalente du design. Elle s'appuie sur une pédagogie de projet développée en équipe et aborde des problématiques d'actualité, en une étroite relation avec des interlocuteurs professionnels, qui favorise la future insertion professionnelle des étudiants.

Le DSAA DG vise à former de futurs professionnels en prise active avec l'évolution de la société et des pratiques de leur métier, des graphistes en mesure d'identifier et de mettre en œuvre les savoirs et les savoir-faire nécessaires à la conduite, la direction et la réalisation de projet.

Professionalisation, ambitions créatives et prospectives caractérisent la formation du lycée des Arènes. Celle-ci se structure autour de trois objectifs forts :

- favoriser et développer la curiosité et l'intelligence du regard pour cultiver la diversité des singularités de chacun ;
- affirmer la dimension professionnelle en dotant les étudiants d'une solide formation pratique et intellectuelle nécessaire à la gestion ou à la direction de projets et d'équipes pluridisciplinaires ;
- encourager et structurer la recherche et la prospective, en tant que valeurs d'avenir, dans les démarches créatives, explorer les territoires partagés et les pratiques émergentes.

Le DSAA propose aux étudiants un parcours individualisé qui s'appuie sur l'expression, le développement et la maîtrise de leurs qualités émergentes. Il s'agit, d'une part, de solliciter et d'affirmer les spécificités de chaque étudiant dans le respect de leur parcours et de leur profil et, d'autre part, de répondre aux besoins pédagogiques propres à chacun.

Ce parcours s'appuie sur une progression d'ateliers hebdomadaires pluridisciplinaires et vise à l'expression maîtrisée de singularités créatives ; il a pour objectif de former des graphistes capables de se positionner au sein de pratiques multiples et en mesure de témoigner d'une recherche et d'une réflexion personnelle de qualité.

: LE PROFIL DES CANDIDATS

Conformément au projet pédagogique, la politique de recrutement vise à constituer des promotions mixtes médias imprimés et médias numériques selon une proportion équilibrée. Les profils recherchés doivent faire état des pré-requis nécessaires pour suivre la formation, de singularités émergentes repérables et d'un esprit ouvert et collectif leur permettant de travailler en équipes pluridisciplinaires. La singularité des regards, des questionnements et des pratiques est fortement encouragée et crée une émulation au sein de démarches et de productions caractérisées par leur diversité.

: PROCÉDURES D'ADMISSION

La formation est accessible aux étudiants titulaires de BTS, DMA, DNAT, licences ou diplômes équivalents. (Les candidats doivent pouvoir justifier de l'obtention d'un diplôme de niveau III).

Les inscriptions s'effectuent sur dossier. Les dossiers d'inscription sont mis en ligne et peuvent être téléchargés au format PDF sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) du lycée des Arènes dès le mois de mars, au terme des journées portes ouvertes. Les candidats devront les retourner à l'administration avant la fin du mois de mai.

Les dossiers rendent compte de la qualité du parcours effectué par le candidat depuis le baccalauréat, fait état de sa motivation, de son engagement dans une pratique visuelle et de leur profil.

L'équipe pédagogique, au terme d'une première sélection, rencontre les candidats lors d'entretiens de 30 minutes. Elle constitue ensuite une liste d'admission comportant une liste principale de 12 étudiants admis et une liste secondaire d'environ une quarantaine de candidats.

: POURSUITES, ÉTUDES, VIE ACTIVE

Le DSAA Design est inscrit au niveau I dans la nomenclature interministérielle des niveaux de formation et s'inscrit dans le cadre de l'architecture européenne des études supérieures. Après le DSAA, les étudiants peuvent rejoindre par équivalence des cursus de formations universitaires (master, doctorat) ou des écoles d'arts ou de design.

Le diplôme ouvre sur de nombreuses perspectives et débouchés pour l'étudiant :

- reconnaissance d'un diplôme de designer par les offices professionnels de qualification ;
- équivalences au niveau européen des certifications ;
- accès aux concours d'enseignement (CAPET et Agrégation).

Le diplôme ouvre de multiples perspectives professionnelles. Son titulaire est préparé à assumer, après une première expérience acquise en entreprise, des fonctions de chef d'équipe puis de chef de projet, au sein de bureaux ou de studios de création, indépendants ou intégrés à une entreprise.

: LES ENSEIGNEMENTS

domaine général (culture)

Ce domaine est constitué de 3 Unités d'Enseignement :

UE 1 : Humanités modernes

UE 2 : Langue vivante étrangère : anglais

UE 3 : Stratégie marketing & juridique

domaine artistique

(recherche & création en arts visuels)

Ce domaine est constitué de 2 Unités d'Enseignement :

UE 4 : Cultures & pratiques techniques

UE 5 : Pratiques plastiques & médiation

domaine professionnel

(recherche & création en design)

Ce domaine est constitué de 6 Unités d'Enseignement :

UE 6 : Innovation, prospective & recherche

UE 7 : Laboratoire d'expérimentation & de recherches

UE 8 : Stage en milieu professionnel

UE 9 : Macro-projet

UE 10 : Mémoire de recherche professionnel

UE 11 : Mémoire en langue vivante : anglais

L'obtention des UE est soumise à un contrôle en cours de formation à l'exception des UE 9, 10 et 11 qui font l'objet d'une soutenance devant un jury de professionnels et d'enseignants. La formation comprend un stage conventionné en milieu professionnel obligatoire (12 semaines min.). L'organisation et la place des stages professionnels sont définies en fonction du projet pédagogique de la section et des thématiques de recherche des étudiants.

Le volume horaire des étudiants se déploie sur 30 semaines par année de formation.

Semestre 1 et 2 : 31h hebdomadaires

Semestre 3 et 4 : 32h hebdomadaires

La capacité d'accueil de la formation est de 12 étudiants.

Ils évoluent au sein d'un dispositif leur proposant une série de workshops, la participation à des ateliers disciplinaires et techniques, des projets réels, des concours de design et des partenariats interdisciplinaires et professionnels.